



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20191202_09

Séance du 2 décembre 2019

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
23 novembre 2019

**Date d'affichage
du compte rendu :**
10 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le deux décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Était absente excusée : Claudine QUATREPOINT

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n°4

Afin de permettre la régularisation des écritures comptables liées aux travaux en régie réalisés par les agents communaux à l'église concernant la réfection du plafond sous les cloches, il est nécessaire de procéder aux modifications des crédits suivants :

- c/21318-040 – Autres bâtiments publics : + 2 000 €
- c/023 – Virement Investissement : + 2000 €
- c/021- Prélèvement à la section de fonctionnement : + 2 000 €
- c/722-042 – Immobilisations corporelles : + 2 000 €

Le conseil municipal accepte cette DM n°4 à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE